



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

5 mars 2018

### **Route du col de la Forclaz Réouverture prévue le 7 mars 2018**

**(IVS).- Après 53 jours de travaux intensifs, la route du Col de la Forclaz sera réouverte à la circulation le mercredi 7 mars 2018. Les derniers travaux de sécurisation en cours seront effectués durant la nuit. La route n'était plus praticable pour le trafic motorisé suite à un important éboulement survenu le 13 janvier 2018.**

Le 13 janvier 2018, 5'000 mètres cubes de matériaux s'effondraient sur la route internationale Martigny-Forclaz-Châtelard, au lieu-dit Ban du For. , Depuis, les Services de l'Etat, en collaboration avec les entreprises spécialisées en travaux acrobatiques et les entreprises de terrassement, ont entrepris d'importants travaux de déblaiement, d'assainissement et de sécurisation dans le but de rétablir la liaison routière dans les meilleurs délais.

La réouverture est prévue le matin du mercredi 7 mars 2018. A compter de cette date, la circulation sera possible durant la journée de 6h à 22h. Cette restriction de circulation durant la nuit permettra la mise en place des filets de sécurisation et le clouage des éléments qui pourraient encore se décrocher de la paroi.

Une décision d'ouverture sans restriction sera prise dans le courant de la semaine en fonction de l'avancement des travaux de sécurisation.

#### **Personne de contact :**

**Gilles Genoud, chef de l'arrondissement 3 (Bas-Valais) du Service de la mobilité, à Martigny, au 027 607 11 05**

